

INFORMATION EAUX

Formations aux métiers de l'eau
Consultez le nouveau site Web :
www.oieau.org/cnfme

N° 598
janvier
février
mars
2011

20^{ème} Anniversaire de l'OIEau

La synthèse de l'OIEau :

Critères de succès pour une gestion quantitative conjointe
des eaux souterraines et des eaux de surface

UICN :

Un atlas de la biodiversité dans la francophonie

UNECE :

S'adapter au changement climatique

Europe-AEE :

Des catastrophes plus fréquentes

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- Rhône-Méditerranée & Corse : zéro pesticide en ville
- Rhin-Meuse : assainissement des petites Collectivités
- Adour-Garonne : droits et devoirs des riverains

SIAAP :

Assainir l'agglomération parisienne

"Les synthèses 2010 de l'OIEau"

1991



2011

Office
International
de l'Eau

20 ans au service de l'eau
dans le Monde !



Marseille - 12 - 17 mars 2012

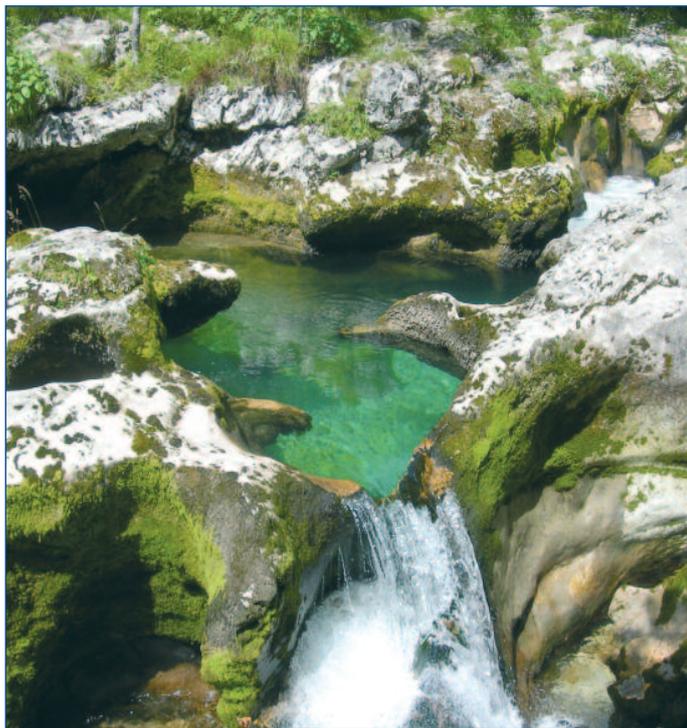
**L'Europe prépare
le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau**

<http://european-region-wwf2012.eu>

Librairie :

- Le droit à l'eau
- Vers une gestion des aquifères transfrontaliers
- Des économies d'énergie dans la filière eau
- L'eau : une ressource menacée

CRITÈRES DE SUCCÈS POUR UNE GESTION QUANTITATIVE CONJOINTE DES EAUX SOUTERRAINES ET DES EAUX DE SURFACE



La gestion quantitative conjointe (ou couplée) des eaux souterraines et des eaux de surface permet de diversifier les sources d'approvisionnement.

En s'appuyant à la fois sur des ressources souterraines et de surface, de natures différentes et complémentaires, le gestionnaire pourra :

- sécuriser l'approvisionnement en eau,
- diminuer le risque d'intrusion saline,
- maîtriser la quantité d'eau en surface,
- allouer les ressources en fonction des usages.

La gestion conjointe est le plus souvent mise en œuvre comme solution à la surexploitation d'une nappe : un double approvisionnement en eau souterraine et de surface permet alors de soulager les prélèvements dans la nappe.

Quand mettre en œuvre une gestion conjointe ?

On distingue trois approches de la gestion conjointe, selon le contexte climatique :

- **La gestion conjointe en alternance annuelle**, qui suit les cycles de sécheresses. Elle est mise en œuvre dans les régions connaissant une forte variabilité climatique interannuelle et où le stockage d'eau en surface nécessite des infrastructures trop coûteuses, souffre de pertes par évaporation ou cause d'importants dommages environnementaux.
- **La gestion conjointe en alternance saisonnière**, qui repose sur le même principe, mais à un pas de temps plus court. Elle est utilisée dans les régions présentant des déséquilibres saisonniers entre demande en eau et disponibilité, c'est-à-dire principalement dans les régions touristiques ou agricoles aux étés secs.
- **La gestion conjointe continue** est souvent utilisée dans des zones côtières pour empêcher une intrusion saline dans la nappe.

Comment mettre en œuvre une gestion conjointe ?

L'existence d'un contexte institutionnel favorable conditionne la mise en œuvre d'une gestion conjointe.

En effet, les incitations économiques ne peuvent suffire, elles doivent être accompagnées d'un contrôle du respect des droits d'eau, des débits de consigne... De plus, la coordination entre les institutions en charge des eaux souterraines et celles en charge des eaux de surface est importante, tout comme une coordination interbassins.

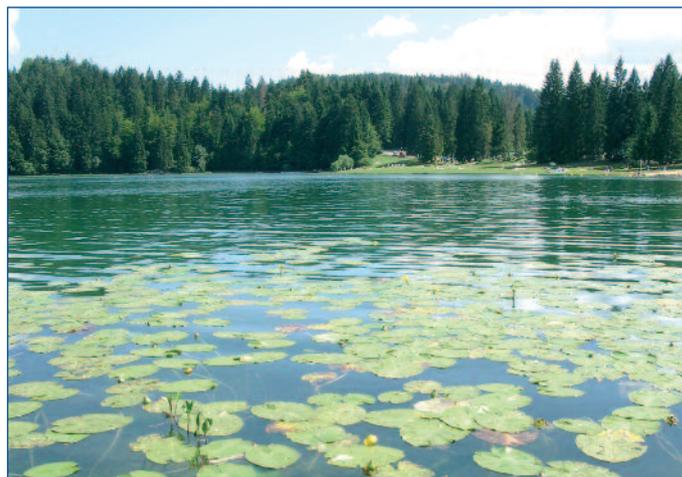
Une gestion conjointe optimale nécessite une modélisation de l'hydrosystème complet aquifère-eau de surface, ainsi qu'un dispositif de suivi de l'état de ces deux composantes et un système d'information à pas de temps court.

Fondamentalement, la gestion conjointe conduit donc à pouvoir prendre les décisions en toute connaissance de cause sur la protection et/ou les usages des eaux de surface et souterraines.

Ensuite, il faut maîtriser les freins financiers / économiques qui existent ; en effet, la gestion des eaux souterraines peut paraître plus complexe (nécessité de forages).

De plus, prélever ou se laisser la possibilité de prélever dans deux ressources différentes suppose l'existence de deux stations de pompage, ainsi que l'adaptation des réseaux d'adduction. Cela suppose également l'existence de deux unités de traitement ou bien d'un traitement polyvalent si les ressources sont de qualités différentes.

Enfin, l'ultime condition sera un changement culturel des gestionnaires de l'eau. En effet, une gestion conjointe optimale est d'abord centrée sur le stockage d'eau souterraine.



Ces extraits proviennent d'une synthèse de Pauline Mainguy, étudiante à l'ENGREF : "Gestion quantitative conjointe des eaux souterraines et des eaux de surface".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse eaudoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

<http://www.oieau.fr/eaudoc>



EAUDOC

20 ans d'innovations

pour rendre l'information accessible à tous.

Lors de sa création en 1991, l'Office International de l'Eau (OIEau) a absorbé l'ancienne Association Française pour l'Etude des Eaux (AFEE), créée dans les années 1950 par les administrations et les industriels français de l'eau, pour développer un centre commun de documentation.

Le partage de l'information française et internationale sur les ressources, les usages de l'eau et sa gestion a été depuis l'origine une des priorités du nouvel OIEau.

L'OIEau a poursuivi l'innovation initiée par l'AFEE, qui avait déjà organisé une saisie informatique des notices bibliographiques dès les années 1970.

Rappelez-vous, c'était les années du Minitel et du 36.15 !



C'est ainsi que, dès novembre 1992, il a été possible d'accéder par Minitel à "EAUDOC", première bibliothèque numérique francophone, pour consulter un fonds de 150.000 notices documentaires sur l'eau et obtenir automatiquement l'envoi par fax du texte intégral des articles numérisés ou du sommaire des ouvrages, dans le respect du droit de copie.

L'Office International de l'Eau a été ainsi, sur son nouveau site de Limoges, un pionnier de la numérisation et d'une robotique alors innovante pour la gestion électronique à distance des documents.

Une base juridique et réglementaire, "JuriEAUDOC" est venue compléter ce fonds, avec les directives européennes, les conventions et tous les textes législatifs, réglementaires et administratifs français sur l'eau et les déchets.

L'Inventaire Permanent des Etudes et Recherches sur l'Eau - "IPERE" - a réuni la littérature grise des centres de recherche, des bureaux d'études et universités.

"EAUDOC" est devenu progressivement le nom générique de l'ensemble des services documentaires proposés par l'OIEau, en s'enrichissant de nouveaux produits tels que :

- **le Thésaurus de l'Eau**, établi en partenariat avec le Ministère chargé de l'Ecologie et les six Agences de l'Eau, détaillant le vocabulaire technique, administratif et juridique et traduit en sept langues européennes ;
- **les Synthèses techniques**, offrant aux professionnels des états de l'art actualisés, initiées avec le concours des élèves de l'ENGREF, et aujourd'hui d'un partenariat avec neuf grandes Ecoles et Universités ;
- **le CD-Rom "EAUDOC"** a été largement diffusé partout dans le monde, ainsi que la revue "Information Eaux" dont le 600^{ème} numéro sortira en décembre 2011 !

L'OIEau a assuré une assistance technique pour la création et la gestion de la base "Fontaine", rassemblant les notices bibliographiques des six Agences de l'Eau et du Ministère de l'Ecologie.

Il faut donner un coup de chapeau à nos **40 "lecteurs professionnels"** qui nous ont permis de garantir la pertinence des informations diffusées.

À la pointe du développement d'Internet



Mais, avec le développement d'Internet, l'OIEau s'est naturellement orienté vers cette technologie pour proposer dès 1996 un premier site Web.

Outre la présentation des activités de l'OIEau, le Web a rendu possible la consultation en ligne et le téléchargement des documents et une offre de services enrichie (diffusion sélective de l'information, dossiers thématiques, revue de presse quotidienne, agenda des événements, sitotheque, nouvelles publications...).

L'OIEau a développé, à partir de 2007, "AQUAVEILLE", la lettre électronique, qui permet de suivre l'actualité technique, juridique et administrative dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des thèmes associés, en France et dans le Monde.

Le développement et la gestion de "EAUDOC" depuis 20 ans a permis à l'OIEau d'acquérir une expertise aujourd'hui internationalement reconnue dans le domaine du développement de sites Web, des bases de données numériques et des moteurs de recherche.

Dans de nombreux pays demandeurs, l'OIEau a aidé à la création de **Systèmes Nationaux et Internationaux d'Information sur l'Eau (SNIE-SISE)** et l'expérience acquise en France s'est exportée avec succès dans le Monde : pays d'Europe Centrale et Orientale (Aquadoc-Inter), Afrique (SADIEau), Amérique (SINA-SIRA au Mexique), et, bien sûr, en Méditerranée, avec le succès du **SEMIDE**, en association avec nos partenaires espagnols et italiens et l'ensemble des pays riverains.

En 2009, sous l'impulsion de l'ONEMA, s'est créé "**le portail français des documents techniques sur l'eau**", alimenté par le Ministère de l'Ecologie, l'ONEMA, les Agences de l'Eau, les Offices de l'Eau d'Outre-Mer, l'Ifremer, le Cemagref, le BRGM, l'INERIS ...

L'OIEau est à la fois contributeur et support technique de ce système, basé sur le principe des archives ouvertes (OAI), qui permet des mises à jour automatiques et où des sources documentaires diverses peuvent être interrogées simultanément.

Ce rapide bilan montre que tout au long de ces 20 dernières années, l'OIEau a su anticiper les bouleversements technologiques pour proposer une offre intégrée d'information à la pointe de l'innovation, garante d'une gestion efficace des ressources en eau, en France, en Europe et dans le Monde.

Le site www.oieau.org a reçu plus de 6.250.000 visiteurs en 2010.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Centre National d'Information
et de Documentation sur l'Eau (CNIDE)

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org



L'EUROPE PRÉPARE LE 6^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU



La réunion de Bruxelles - décembre 2010



Il est de tradition que le pays hôte organisateur du Forum Mondial de l'Eau, coordonne le Processus préparatoire Régional dans sa propre région. Sur proposition des partenaires français, le Comité International du Forum (CIF) a ainsi confié à l'Office International de l'Eau (OIEau) la coordination du Processus préparatoire Européen pour le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012.

De nombreux pays d'Europe ont développé des outils et techniques efficaces de gestion de l'eau, tant au niveau du grand cycle hydrographique que des services collectifs ou du contrôle des usages individuels. L'Europe élargie est le continent où il y a le plus grand nombre de fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers. Ce thème est évidemment stratégique, surtout dans l'hypothèse du changement climatique. L'expérience européenne pourrait être mise à la disposition de tous les pays intéressés dans le monde.

Lors de deux réunions, qui se sont tenues à Bruxelles le 21 décembre 2010 et à Paris le 18 janvier 2011, le Comité de Pilotage du Processus Européen et les principaux réseaux européens partenaires ont identifié une première série d'Objectifs Spécifiques Régionaux :

- améliorer la coopération transfrontalière en Europe, notamment dans le cadre de la Convention UNECE de 1992 dite d'Helsinki,
- assurer un bon état écologique des Masses d'Eau européennes en 2015, 2021 et 2027, par l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau,
- s'adapter aux défis à long terme de l'eau liés aux changements climatiques et prévenir les phénomènes extrêmes,
- réformer la Politique Agricole Commune et assurer un meilleur équilibre entre les objectifs de sécurité alimentaire et de gestion de l'eau,

- promouvoir la navigation intérieure en Europe,
- protéger et restaurer les rivières et les écosystèmes aquatiques,
- améliorer les services d'eau potable et d'assainissement européens,
- mieux coordonner en Europe les politiques de l'eau et les politiques énergétiques renouvelables,
- adapter la gestion de l'eau aux spécificités des régions ultrapériphériques européennes,
- renforcer la sensibilisation du public et les compétences des professionnels de l'eau,
- promouvoir l'innovation technologique, l'interface "Science - Politique" et le dialogue entre chercheurs et gestionnaires de l'eau,
- développer la coopération européenne avec les pays tiers dans le domaine de l'eau.

En fonction de leur spécialisation, il a été proposé à chacun des grands réseaux européens associés d'animer ou co-organiser les réflexions sur chacun des objectifs prioritaires spécifiques qui sont retenus, dans le cadre d'un "Processus Grenellien" (WISE) qui doit permettre au plus grand nombre de partenaires intéressés de participer.

Plusieurs réunions générales sont ainsi prévues à l'échelle régionale, notamment pour :

- ➔ l'Europe Centrale et Orientale et les Balkans (Plovdiv - Bulgarie, du 20 au 23 mars 2011), à l'invitation du Gouvernement Bulgare et du CEENBO,
- ➔ les Pays riverains de la Mer Noire (Istanbul - Turquie, du 03 au 05 mai 2011),
- ➔ l'Asie Centrale (Tashkent - Ouzbékistan, du 10 au 12 mai 2011), conjointement avec le Coordonnateur du Processus Spécifique Sous-Régional d'Asie Centrale ,
- ➔ les Pays Euro-Méditerranéens (Porto - Portugal, du 27 au 30 septembre 2011), à l'invitation de l'Organisation du Bassin ARH Norte et des Autorités de District Portugaises ainsi que de l'EURO-RIOB et du REMOB.

FORUM MONDIAL DE L'EAU

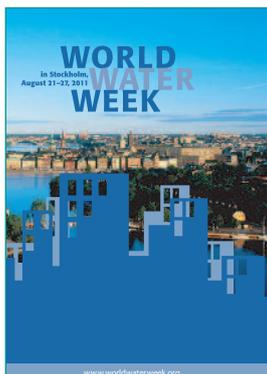
Coordination Régionale Europe - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

europa-region.secretariat@european-region-wwf2012.eu
<http://european-region-wwf2012.eu>



L'URBANISATION AU CŒUR DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'EAU 2011



La Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm, qui aura lieu du 21 au 27 août 2011, aura pour thème "L'eau dans un monde en voie d'urbanisation".

La complexité des systèmes urbains rend en effet nécessaire de promouvoir de nouvelles politiques et accords institutionnels.

Il est essentiel d'inclure les groupes sociaux marginalisés, notamment les populations vivant dans les bidonvilles et les jeunes géné-

rations, dans les processus de gouvernance. Lier la gestion des ressources financières, les systèmes techniques et les ressources humaines implique la coordination des efforts combinés des Agences Gouvernementales, des Autorités Locales, des entreprises et des organisations de la Société Civile.

STOCKHOLM INTERNATIONAL WATER INSTITUTE - SIWI

Drottninggatan 33 - SE - 111 51 STOCKHOLM - Suède
Tél. : +46 8 522 139 60 - Fax : +46 8 522 139 61
www.siwi.org



UN ATLAS DE L'EAU EN AFRIQUE



Cet Atlas regroupe des informations sur l'eau en Afrique et son rôle dans l'économie et le développement, la santé, la sécurité alimentaire, la coopération transfrontalière, le renforcement des capacités et le changement environnemental.

Il offre un aperçu visuel des disponibilités et de l'utilisation des ressources en eau en Afrique, présentées à travers 224 cartes et 104 images satellites, 500 graphiques et des centaines de photos.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : "DE L'EAU POUR LES VILLES"



La Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2011 braque l'attention internationale sur les impacts pour les réseaux d'eau urbains de la croissance urbaine, de l'industrialisation et du changement climatique, des conflits et des catastrophes naturelles.

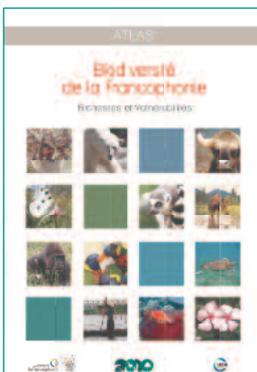
Elle vise à mobiliser les Gouvernements, les organisations, les communautés et les individus pour relever le défi de la gestion urbaine de l'eau dans le Monde.

PNUE

**Avenue des Nations Unies - Gigiri - BO 30552, 00100
NAIROBI - Kenya
Tél. : (254-20) 7621234 - Fax : (254-20) 7624489/90
www.unep.org**



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA FRANCOPHONIE



À l'occasion de l'Année Internationale de la Biodiversité en 2010, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont élaboré un atlas présentant l'état de la biodiversité dans les 70 Etats-Membres ou observateurs de la Francophonie, qui abrite 135 Réserves de la Biosphère et 89 sites naturels du Patrimoine Mondial.

Cet atlas comprend une série de fiches thématiques, rédigées par des scientifiques et des experts internationaux et destinées à éclairer les grandes questions qui se posent autour du thème de la biodiversité.

La fiche sur la Gestion Intégrée des grands fleuves a été rédigée par l'Office International de l'Eau, en sa qualité de Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin.

67 fiches présentant une vision synthétique de l'état de la biodiversité dans les pays de la Francophonie, auxquelles s'ajoutent 10 fiches sur le Nouveau-Brunswick et le Québec, la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie et l'Outre-Mer français.

UICN

**Rue Mauverney 28 - GLAND 1196 - Suisse
Tél. : +41 (22) 999 0000 - Fax : +41 (22) 999 0002
mail@iucn.org - www.iucn.org**



LE QUÉBEC SE PRÉPARE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ouranos est un consortium qui intègre quelques 250 scientifiques et professionnels et qui vient de publier un rapport sur les impacts du changement climatique et les options d'adaptation possibles.

Même si le Canada recèle une quantité importante d'eau douce, le changement climatique laisse entrevoir des perturbations importantes du régime hydrique, jumelées à une augmentation possible des crues subites, avec des conséquences sur

l'environnement naturel et bâti, la santé des populations et les activités économiques.

Les mesures d'adaptation envisageables sont nombreuses :

- la mise à jour des cadres législatifs et réglementaires ;
- la mise à niveau des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures (prises d'eau,

puits, barrages, digues, drainage, ponts, ponceaux, voie navigable, écluses, ouvrages de protection des berges, ouvrages de protection contre les crues) ;

- l'aménagement du territoire (occupation du sol, aménagement des zones inondables) ;
- l'optimisation de la gestion de l'eau, gestion intégrée, gestion adaptée des infrastructures.

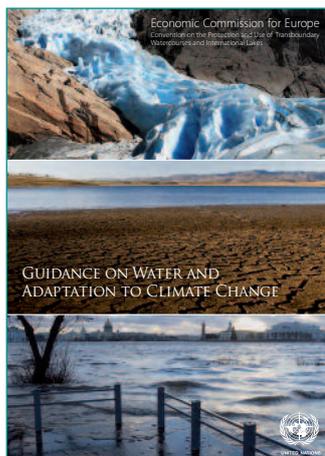
Cette adaptation doit s'accompagner de réductions des émissions de gaz à effet de serre afin d'attaquer le problème à sa source et de minimiser les coûts.

OURANOS

**550 rue Sherbrooke Ouest - MONTRÉAL - Québec - H3A 1B9
Tél. : 514-282-6464 - Fax : 514-282-7131
www.ouranos.ca**



UNECE : LES PAYS DOIVENT S'ADAPTER SANS ATTENDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention de la CEE-ONU sur l'eau) a été adoptée à Helsinki en 1992 et est entrée en vigueur en 1996.

Elle fournit le cadre juridique de la coopération régionale sur les ressources en eau partagées (rivières, lacs et eaux souterraines), en Europe.

En 1999, cette Convention a été complétée par le Protocole de Londres sur l'eau et la santé, dont l'objectif ultime est la prévention, la maîtrise et le recul des maladies liées à l'eau.

En 2009, face à la recrudescence de catastrophes naturelles imputables au changement climatique, les Parties à la Convention ont décidé d'élaborer des "Lignes Directrices sur l'Eau et l'adaptation au Changement Climatique dans les bassins transfrontaliers", incluant la gestion des risques d'inondation et de sécheresse.

Le document présente une approche progressive permettant d'évaluer les impacts du changement climatique et de développer des réponses politiques, stratégiques et opérationnelles appropriées en termes d'adaptation.



UNECE

UNECE

Palais des Nations - CH - 1211 GENÈVE 10 - Suisse
Tél. : +41 (0) 22 917 44 44 - Fax: +41 (0) 22 917 05 05
www.unece.org

L'EUROPE PEUT COMBINER CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT SAIN



L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) vient de publier son quatrième rapport quinquennal sur l'état et les perspectives de l'environnement.

Le rapport 2010 est constitué de quatre parties :

- des évaluations thématiques sur les sujets environnementaux-clés,
- une évaluation des grandes tendances mondiales pertinentes pour l'environnement européen,
- des évaluations nationales,
- un rapport de synthèse.



LES CATASTROPHES EN EUROPE : PLUS FRÉQUENTES ET CAUSANT PLUS DE DOMMAGES



Le nombre et les effets des catastrophes ont augmenté en Europe, dans la période 1998-2009.

Trois types de risques ont été pris en compte :

- **hydrométéorologiques** (tempêtes, températures extrêmes, feux de forêt, sécheresses, inondations),
- **géophysiques** (avalanches, glissements de terrain, séismes, éruptions volcaniques),
- **technologiques** (marées noires, accidents industriels, déversements toxiques issus des activités minières).

Les inondations et les tempêtes ont été les plus coûteuses, causant des pertes de 52 Md € pour les inondations et de 44 Md € pour les tempêtes.

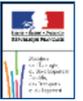
Au total, sur la période couverte par le rapport, les catastrophes ont causé près de 100.000 morts, touché plus de 11 millions de personnes et entraîné des pertes économiques estimées à 150 Md €.

Même si certaines politiques de l'UE ont déjà été engagées, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre en œuvre une véritable Gestion Intégrée du Risque (GIR), qui inclut la prévention, la préparation, l'intervention et le recouvrement des frais.

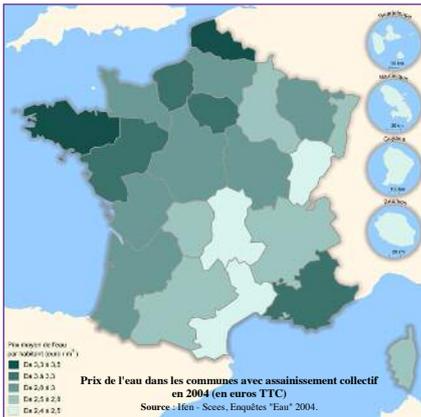
Agence européenne pour l'environnement



AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT
Kongens Nytorv 6 - 1050 COPENHAGUE K - Danemark
Tél. +45 33 36 71 00 - Fax +45 33 36 71 99
www.eea.europa.eu



SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : UNE INFLEXION DES TENDANCES ?



Baisse de la consommation domestique d'eau, augmentation de la gestion en régie, réduction des écarts de prix entre régions et délégations : telles sont les principales inflexions de tendance observées dans les services d'eau et d'assainissement entre 2004 et 2008.

La progression de l'intercommunalité, la hausse du prix de l'eau liée au poids croissant de l'assainissement, la baisse du taux de perte d'eau dans les réseaux et le développement des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) se confirment.

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES

Commissariat Général au Développement Durable
5, route d'Olivet - BP 16105 - 45061 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70
www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr

QUEL AVENIR POUR LE RÉSEAU D'EAU NON POTABLE DE PARIS ?

Paris a la particularité de disposer, depuis le XIX^e siècle, d'un double réseau : un réseau classique pour l'eau potable, destinée à la consommation humaine, et un réseau exceptionnel d'"eau brute", qui est utilisé par les services municipaux pour l'alimentation des lacs et rivières des bois de Vincennes et de Boulogne, l'arrosage des espaces verts, le coulage des caniveaux et le lavage des trottoirs et des chaussées, ainsi que pour le curage des égouts.

Les autres utilisateurs publics ou privés de cette eau non potable ne représentent que 2 % de la consommation : arrosage de parcs publics de l'Etat, eau pour la climatisation, usages industriels divers.

À la suite d'évolutions techniques, la consommation de cette eau a diminué de plus de 50 % depuis vingt ans, et son réseau n'a pas toujours bénéficié d'un entretien préventif ou de travaux de renouvellement suffisants. Au regard de l'état de ce réseau et de la baisse de la consommation, la question de son avenir est posée.



La Ville de Paris a souhaité que cette question fasse l'objet d'un débat public. L'option majoritaire qui s'en est dégagée est celle du maintien du réseau d'eau non potable, afin de se projeter dans le futur, compte-tenu de la longue durée de vie des réseaux, et pour faire face aux enjeux environnementaux et urbains de long terme.

En effet, l'eau potable, produite à partir d'une ressource en diminution, à des coûts financiers et environnementaux croissants, doit voir son usage limité aux seules utilisations indispensables.

Le réseau d'eau non potable déjà en place peut apporter une réponse, compte-tenu des capacités de production existantes.

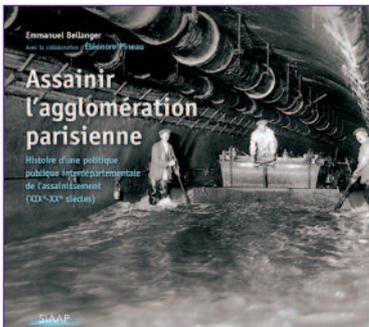
MAIRIE DE PARIS

9, place de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS
Tél. : 01 42 76 44 53 - Fax : 01 42 76 42 78
www.paris.fr

MAIRIE DE PARIS



L'HISTOIRE D'UN GRAND PARIS MÉCONNU, L'ASSAINISSEMENT



Le SIAAP publie aux éditions de l'Atelier un ouvrage sur l'histoire de l'assainissement francilien.

Cet ouvrage retrace, de 1850 aux débuts des années 1980, l'histoire de l'assainissement francilien, secouée par le développement industriel, l'exode rural, l'explosion démographique, les épi-

démies et deux guerres mondiales.

Il met en lumière les artisans de cette révolution en sous-sol : les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et leur vision prospective et les Conseillers Généraux du Département de la Seine, bienfaiteur financier des cités suburbaines.

De l'épandage des champs agricoles à l'épuration biologique, de la suprématie parisienne à l'invention d'une politique de l'assainissement interdépartementale, il aura fallu plus de 100 ans pour construire cette gigantesque opération de salubrité publique.

Héritier de ce que l'on appelait déjà à l'époque le "Grand Paris", le SIAAP prolonge, dès sa création en 1970, les expériences passées de coopération Paris-banlieues, améliore en permanence les performances d'épuration et redonne vie à la Seine.

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

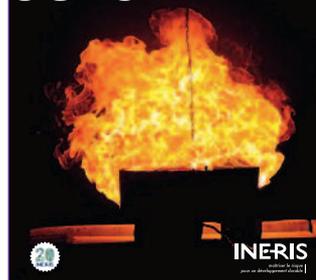
SIAAP

SIAAP

2 rue Jules César - 75589 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 75
www.siaap.fr

INERIS : MAÎTRISER LE RISQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport
scientifique
09-10



S'inscrivant dans le vaste chantier engendré par la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et dans le Plan National d'Action contre la Pollution des Milieux Aquatiques par les micropolluants, l'activité scientifique de l'Institut National de l'Environnement industriel et des Risques (INERIS) comporte trois axes majeurs de recherche et développement pour répondre aux enjeux de la qualité des eaux :

- **Détection et analyse des substances chimiques dans les milieux**, en appui aux politiques de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des micropolluants.
- **Evaluation de la contamination des milieux** : l'INERIS définit les Normes de Qualité Environnementale (NQE), les valeurs seuils pour les substances pertinentes et les développements méthodologiques.

- **Identification des sources et voies de réduction des contaminations** : l'INERIS contribue à la modélisation des apports de contaminants aux milieux aquatiques, à la détermination de facteurs d'émission, au développement de stratégies de réduction des émissions de polluants à l'échelle de bassins versants, à la proposition d'outils permettant de répartir les flux maximum admissibles sur un bassin versant et de fixer des Valeurs Limites d'Emission (VLE) de certaines substances dangereuses rejetées par les industriels.

En collaboration avec l'OIEau, une base de données des substances prioritaires a été constituée à partir des résultats d'analyses pour permettre aux experts des différents pays européens de décider si les preuves sont suffisantes pour inscrire ces substances sur la liste à proposer au Parlement Européen début 2011.

INERIS

Parc Technologique ALATA - BP 2
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE
Tél. : 03 44 55 66 77 - Fax : 03 44 55 66 99
www.ineris.fr

INERIS

ALFA LAVAL : UN BIORÉACTEUR À MEMBRANES

Récemment inaugurée, la station d'épuration d'Arcangues-Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques) bénéficie d'un équipement innovant, avec un procédé membranaire instauré par la société Loïra et son partenaire danois Alpha Laval.

Ce bioréacteur utilise des membranes de type Hollow Sheet MFM qui fonctionnent par gravité : elles ont donc moins tendance à s'encrasser car la pression est plus faible en surface. Elles sont simples à installer, peuvent être nettoyées sur place et ne sont pas affectées par le chlore utilisé lors des phases de nettoyage périodiques.



C'est la première installation de ce système en France.

La capacité totale de la station est de 8 000 équivalents-habitants.

La qualité des eaux à la sortie devrait permettre, à l'avenir, de les réutiliser pour l'arrosage du golf de Bassussarry.



ALFA LAVAL SAS

97 Allée Alexandre Borodine - 69792 SAINT-PRIEST Cedex
Tél. : 04 69 16 77 00 - Fax : 04 69 16 77 86
www.alfalaval.com

GRET : LA COOPÉRATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Les actions du Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) visent à accroître les revenus des populations rurales et urbaines, réduire leur vulnérabilité, améliorer leur accès à des infrastructures et services de qualité, développer leurs capacités.

Depuis sa création, le GRET contribue à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations défavorisées urbaines et rurales.

De la construction de puits à la fin des années 1970, le GRET s'est peu à peu orienté vers l'appui à la professionnalisation des acteurs et à l'institutionnalisation des services.

Les entreprises du secteur privé sont largement impliquées à chaque étape et contribuent à assurer une meilleure gestion des infrastructures et des financements.

En septembre 2010, le GRET et l'AFD ont organisé le premier rendez-vous annuel des "ContrEauverses de Nogent", qui vise à contribuer au renouvellement de la réflexion stratégique et méthodologique sur le secteur de l'eau potable.

Trois nouveaux programmes ont été lancés, en milieu urbain à Vientiane au Laos et à Kampot au Cambodge et en milieu rural, en Mauritanie.

GRET

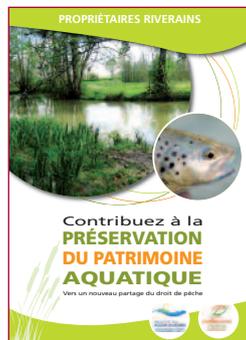
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 NOGENT-SUR-MARNE
Tél. : 01 70 91 92 00 - Fax : 01 70 91 92 01
www.gret.org

GRET

ADOUR-GARONNE



PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DE COURS D'EAU : DROITS ET DEVOIRS



L'Agence Adour-Garonne et l'Union des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bassin Adour-Garonne viennent d'éditer une plaquette d'information destinée aux riverains de cours d'eau.

Cette plaquette rappelle leurs droit de propriété, droit de pêche et leurs responsabilités, obligation d'entretien du cours d'eau et de protection du patrimoine piscicole ..., et présente des alternatives comme le partage du droit de pêche ou le transfert de la charge d'entretien du lit et des berges...

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHIN-MEUSE



L'ASSAINISSEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS



Ce guide a pour objectif d'aider les petites Collectivités à faire les choix les plus opportuns en matière d'assainissement.

La méthodologie qui est proposée a été élaborée avec les Missions InterServices de l'Eau (MISE) de la Région Lorraine et avec une participation active des services de l'Etat en charge de la police de l'eau et de l'urbanisme, des Etablissements Publics de l'Etat, en particulier les Agences de l'Eau Rhin-Meuse et

Seine-Normandie, mais également des services techniques des Conseils Généraux de la Région, et des Syndicats Départementaux d'Assainissement Autonome.

Cette méthodologie, qui appréhende l'ensemble de la problématique assainissement (collectif et non collectif), a pour objet :

- de synthétiser et rappeler les obligations réglementaires des Collectivités, en matière d'assainissement ;

- d'harmoniser les approches des services de police de l'eau, des financeurs, des services urbanisme lors de l'instruction des dossiers présentés par les Collectivités, notamment sur la portée juridique des zonages d'assainissement, sur les critères de priorité qui pourraient être définis dans le cadre des Plans d'Action Territorialisés ;
- de proposer une approche simplifiée adaptée aux petites Collectivités pour appréhender l'impact des rejets sur le milieu récepteur (masses d'eau), les techniques et filières de traitement disponibles, et l'incidence des investissements sur la facture d'eau ;
- de rechercher le meilleur compromis technique, environnemental et économique répondant aux contraintes réglementaires, en respectant les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eaux tout en restant économiquement acceptable.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



"ZÉRO PESTICIDE EN VILLE"

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et le CNFPT, en partenariat avec la DREAL, la DRAAF Languedoc-Roussillon, la Région Languedoc-Roussillon, et le Syndicat Mixte des Étangs Littoraux, organisent une journée technique, le 7 avril 2011, à Pérols (34).

Les interventions et témoignages de Collectivités du Languedoc-Roussillon, déjà engagées dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides, mettront en avant les clés de la réussite et les écueils à éviter.

La visite des espaces verts de Pérols, gérés sans pesticide, et des démonstrations de matériels alternatifs à l'usage des pesticides illustreront la faisabilité des démarches "Zéro pesticide".

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01
www.eaurmc.fr

LE DROIT À L'EAU : UNE URGENCE HUMANITAIRE



Dans son nouvel ouvrage, Bernard Drobenko analyse la nécessité de répondre à un besoin humain fondamental.

Le droit à l'eau doit être compris comme la nécessité de disposer de suffisamment d'eau saine pour répondre aux besoins fondamentaux et d'un équipement pour récupérer les eaux usées.

L'ouvrage permet de situer d'abord le contexte planétaire et régional, mais aussi local qui conduit à une situation dramatique, avec des milliers de personnes qui meurent tous les jours faute de disposer d'eau potable.

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

www.editions-johanet.net



VERS UNE GESTION CONCERTÉE DES SYSTÈMES AQUIFÈRES TRANSFRONTALIERS



Les systèmes aquifères transfrontaliers, qui représentent souvent une partie très importante des ressources en eau mobilisables, sont inégalement connus.

Les utilisations souvent mal contrôlées de ces ressources entraînent dans de nombreux cas des phénomènes de surexploitation et de pollution, qui génèrent à leur tour des tensions locales, avec des risques de crises et de conflits entre pays.

C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'améliorer la connaissance de ces systèmes aquifères et d'en promouvoir une gestion concertée, équitable et durable.

C'est l'objet de ce guide méthodologique, réalisé par un consortium regroupant l'UNESCO, l'Académie de l'Eau, le BRGM, l'Office International de l'Eau et l'AFD, qui présente la panoplie des divers types d'instruments utilisables et propose une démarche progressive, multiforme et pragmatique, qui doit permettre d'atteindre ces objectifs dans l'intérêt commun de toutes les parties impliquées.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12

Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : 01 44 87 99 39

www.afd.fr - www.lecavalierbleu.com



L'EAU MAGAZINE : DES SOURCES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LA FILIÈRE EAU



Pompes, compresseurs, gestion de l'électricité, récupération de chaleur dans les égouts, production d'énergie verte dans les stations d'épuration... les idées et les innovations pour réduire la consommation d'énergie dans les services des eaux ne manquent pas !

L'Eau Magazine passe en revue dans son n°16 les postes à surveiller pour faire baisser la facture d'électricité, mais aussi répondre aux exigences environnementales.

UIE

10, rue Washington - 75008 PARIS

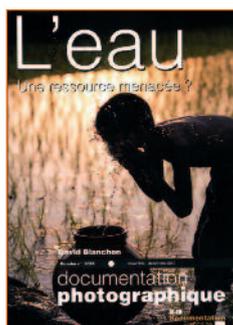
Tél. : 01 45 63 70 40 - Fax : 33 (0)1 42 25 96 41

www.eau-entreprises.org



Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement

L'EAU : UNE RESSOURCE MENACÉE ?



De nombreux défis pèsent sur l'avenir de l'eau : la part de l'agriculture demeure prépondérante dans les prélèvements, la désertification n'est pas stoppée, les conflits d'usage sont nombreux, les pollutions diverses et variées ne cessent de croître, notamment dans les pays émergents...

Dix ans après "De l'eau pour tous", précédent numéro de la Documentation Photographique, une nouvelle réflexion sur ce sujet s'imposait.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29, quai Voltaire - 75007 PARIS

Tél. : 01.40.15.70.00

www.ladocumentationfrancaise.fr





FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU :

le nouveau site Web du CNFME

Le **C**entre **N**ational de **F**ormation aux **M**étiers de l'**E**au présente son "village de la formation", où tous les thèmes liés au petit cycle de l'eau : pompage, adduction d'eau, épuration... sont présentés sous forme de "maisons" ou de "places".

En tout, 15 grands thèmes offrent un ensemble cohérent de formations.



D'autres pages permettent de :

- découvrir les installations du CNFME : les plateformes pédagogiques de Limoges et La Souterraine sont désormais présentées en photos et vidéo,
- retrouver les publications et produits pédagogiques de l'OIEau : cahiers techniques, mallettes d'auto-surveillance, règles à calcul...,
- suivre l'actualité du CNFME : les formations à venir, les nouvelles installations, les prochains salons, le calendrier des "Journées de l'OIEau"...

Plus d'interactivité

Tout en facilitant la navigation, les pages intègrent de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, vous pouvez en quelques instants :

- consulter les dates et disponibilités, mises à jour quotidiennement, des sessions des prochaines semaines ou des mois à venir,
- créer un profil de visite et déclarer vos pages favorites que vous retrouverez à votre prochaine visite,
- éditer au format "pdf" un devis personnalisé et un bulletin d'inscription pré-rempli,
- poster, par courrier électronique, une question ou une demande de précision sur les formations,
- consulter le site depuis un Smartphone ou un Ipad.

Et aussi, pour tous, une page dédiée pour rechercher ou proposer un covoiturage !

www.oieau.org/cnfme

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

LES SYNTHÈSES DOCUMENTAIRES 2010

Depuis 1997, l'OIEau a établi une collaboration avec AgroParisTech Montpellier, pour la réalisation par les élèves ingénieurs de l'ENGREF (Voie d'approfondissement et mastère spécialisé "Gestion de l'eau"), de synthèses techniques et scientifiques, très appréciées par les professionnels.

Depuis 2010, de nouvelles coopérations se sont mises en place, notamment avec l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat).

Les synthèses réalisées en 2010 viennent de paraître et concernent :

- L'impacts des substances pharmaceutiques sur l'eau et les milieux aquatiques.
- La France dans l'espace européen de la recherche sur l'eau.
- La protection des zones humides par les Conseils Généraux.
- Les microstations utilisées pour le traitement des eaux usées en assainissement non collectif.
- Les politiques européennes de l'agriculture et de l'eau : Quelles convergences ? Quelles incompatibilités ? Cas de la mise en oeuvre en France.
- La protection de la santé publique et le bon état des eaux : complémentarités et incompatibilités de quatre Directives Européennes.



www.oieau.org/documentation

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

NOS PARTENAIRES



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire



Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé
(Direction Générale de la Santé)



Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau

ALBANIE

L'OIEau participe à l'actualisation des prescriptions techniques pour l'AEPA



Le Lac de Shkodër en Albanie



Dans le cadre du développement des relations économiques entre la France et l'Albanie, le Ministère français de l'Economie et des Finances a octroyé un don de 430.000 Euros pour l'étude d'actualisation des prescriptions techniques pour les projets entrepris

dans le secteur du traitement, du transport et de la distribution de l'eau en Albanie.

L'étude sera réalisée par l'OIEau et la SAUR, qui ont une expérience reconnue dans ce domaine, en France et dans le Monde entier.

Les experts français travailleront en concertation étroite avec leurs homologues albanais sur la révision de l'ensemble des prescriptions techniques existantes qui datent de 1974. Les critères suivis pour l'établissement de la nouvelle documentation technique seront la pertinence vis-à-vis des conditions locales, l'opérabilité et l'intégration des dernières avancées technologiques.

Il s'agit, par conséquent, d'un travail de longue haleine qui concerne toutes les disciplines du secteur : captage, traitement et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, assainissement individuel et de petite taille, qu'il s'agisse des équipements, des matériaux, des modes de réalisation des travaux ou des modalités de contrôle.

Ce projet permettra à l'Albanie de se doter de systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement modernes.

LA PROCHAINE

"JOURNÉE DE L'OIEau"

➤ LE 12 MAI 2011 À PARIS :

Epuration par filtres plantés de roseaux.



Les procédés d'épuration plantés de macrophytes connaissent en France un réel succès. Depuis la fin des années 90, une centaine de petites Collectivités font chaque année le choix de traiter leurs eaux usées par filtres plantés de roseaux.

En effet, ces technologies garantissent une très bonne qualité des rejets tout en limitant les coûts et les contraintes d'exploitation. Si les avantages sont désormais largement reconnus, la qualité de fonctionnement est inégale et dépend en grande partie de la conception.

Cette Journée portera sur :

- Les dernières évolutions et applications
- Les contraintes de faisabilité et d'exploitation

Au programme de la journée :

- La conception des filtres plantés de roseaux
- Le traitement de l'azote et du phosphore
- Les limites hydrauliques des filtres plantés de roseaux
- Le traitement des eaux pluviales par filtres plantés de roseaux
- Le procédé Rhysostep
- Les disques biologiques et les plantations de roseaux : procédé Ecodisk M
- Les lits bactériens et les lits plantés de roseaux : procédé Rhizopur
- Le lagunage et les plantations de macrophytes
- L'utilisation des filtres plantés de roseaux en aval des lagunes
- Le procédé Bifiltre

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - IIAE

BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.org

Bimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

1991  2011

Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 56^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?



Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org